

LISTE NOMINATIVE

DES HABITANTS DE LA COMMUNE DE Fremicourt

Rappel des chiffres inscrits dans l'Etat modèle n° 6

NOMBRE		
DE MAISONS	DE MÉNAGES	D'INDIVIDUS
62	64	209
<p>Il n'y a pas lieu de s'attacher à la différence que présenteraient ces chiffres avec les totaux de la liste nominative des habitants, puisque les chiffres ci-dessus s'appliquent à la population présente recensée le 24 mars et les autres à la population résidente.</p>		

La liste nominative des habitants de la commune doit comprendre tous les habitants qui résident habituellement dans la commune, c'est-à-dire qui y habitent le plus ordinairement, qu'ils soient ou non présents au moment du recensement.

Il y a donc lieu d'y inscrire tous les individus, quels que soient leur âge, leur sexe ou leur condition, qui ont dans la commune un établissement permanent, une habitation personnelle ou de famille; et il n'y a pas lieu de distinguer s'ils y sont anciennement ou nouvellement établis, s'ils sont Français ou étrangers.

La liste nominative sera établie à l'aide des feuilles de ménage, qui donnent : 1° dans la première section, les habitants résidents, présents dans la commune au moment du recensement; 2° dans la deuxième section, les habitants qui résident habituellement dans la commune, mais qui en sont momentanément absents.

Il ne faudra pas transcrire sur la liste nominative les noms portés dans la troisième section de la feuille de ménage (hôtes de passage), puisqu'ils se rapportent à des personnes ne résidant pas dans la commune.

Il n'y faudra pas non plus inscrire les noms des individus qui appartiennent aux catégories de population comptées à part, conformément à l'article 2 du décret du 20 janvier 1901 (militaires, marins, détenus, élèves internes, etc.); ces individus figureront seulement numériquement dans le cadre spécial qui termine la liste nominative (cadre B, page 8 du modèle).

D'après les explications qui précèdent, ON DEVRA INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE, ALORS MÊME QU'ILS N'AURAIENT PAS DE DOMICILE A EUX PROPRE OU QU'ILS SERAIENT MOMENTANÉMENT ABSENTS :

Les officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe dans les casernes ou quartiers, ainsi que les employés attachés aux établissements militaires ;

Les gendarmes ;

Les préposés des douanes ;

Les membres des communautés cloîtrées et ceux des congrégations religieuses attachés à demeure à des établissements hospitaliers ou d'instruction dans la commune ;

Les ouvriers domiciliés dans la commune qui travaillent momentanément au dehors ;

Les malades résidant habituellement dans la commune et qui sont momentanément dans un hôpital ou une maison de santé.

ON NE DOIT PAS INSCRIRE SUR LA LISTE NOMINATIVE QUOIQUE PRÉSENTS :

Les militaires et marins casernés dans la commune (à l'exception des officiers et sous-officiers qui ne sont pas logés avec la troupe, et des gendarmes) ;

Les détenus de toutes catégories ;

Les vieillards, les indigents, les infirmes et les aliénés recueillis dans les dépôts de mendicité, les asiles et les hospices ;

Les élèves internes des établissements d'instruction publics et privés ;

Les membres des communautés religieuses non cloîtrées (à l'exception de ceux qui sont détachés d'une manière permanente au service des hospices ou des écoles dans la commune) ;

Les ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics ;

Les individus exerçant des professions ambulantes ;

Les marins des canaux et des rivières qui n'ont d'autre habitation que leur bateau, et généralement tous les individus qui ne sont dans la commune qu'en passant et avec l'intention de retourner à leur résidence habituelle.

EXPLICATIONS SUR LE MODE DE FORMATION DE LA LISTE NOMINATIVE

Chaque case ne portera qu'une seule inscription, de telle sorte que chaque page renferme trente noms, *à plus, ni moins*, sauf la dernière. Les noms devront être lisiblement écrits.

Colonnes 1 et 2. — Les noms des quartiers, sections, villages, hameaux ou rues seront écrits de manière à se trouver en regard des noms des individus qui sont les habitants de chacune de ces parties de la commune. On doit, en général, commencer le dénombrement par la partie centrale ou principale, le chef-lieu ou le bourg; de là on passera aux dépendances principales, puis aux habitations éparses. Dans les villes, on procédera par rues, quartiers, faubourgs, dans l'ordre alphabétique des rues.

Colonnes 3, 4 et 5. — On procédera par maison : dans chaque maison, par ménage. Il y aura pour chaque maison un numéro qui sera le même pour tous les ménages qu'elle renferme. Chaque ménage se distinguera également par un numéro d'ordre. On ouvrira devant chaque numéro une accolade assez grande pour comprendre tous les individus d'un même ménage.

Colonnes 6 et 7. — On inscrira d'abord le chef de ménage, homme ou femme, puis la femme du chef, puis ses enfants, s'il en a; puis les ascendants, parents ou allés faisant partie du ménage; enfin, les domestiques, les employés et les ouvriers qui vivent en commun avec la famille.

Colonne 10. — On fera connaître dans cette colonne la situation de chaque individu par rapport au ménage dont il fait partie, c'est-à-dire qu'on indiquera s'il en est le chef ou l'un des membres, s'il y appartient en qualité de parent ou d'allié, ou seulement comme employé ou domestique à gages.

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	AGE	NATIONA-	SITUATION	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprises, ou vriers à double, inscrire patron.				
		PAR QUARTIER, VILLAGE, hameau ou rue										DE FAMILLE		LITÉ	PAR RAPPORT
ces	DES RUES	des	des	des				ou							
seul	dans	maisons,	maisons,	individus				chef de ménage							
ou	les villes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
ou	les villes	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10				
Spectateur au Grand 97 ans 1921	1	1	1	1	Lidille	Kavie	73	France	chef	culteur					
				2	Mailland	Amélie	71	♀	ferme	♀					
				3	Deland	Alexandre	56	♂	chef	culteur	Belève pin				
				2	2	4	Boutel	Jean-Benoit	44	♂	ferme				
						5	Deland	Joséphine	5	♀	enfant				
						6	Deland	Mathie	4	♀	♀				
				3	3	7	Liberger	Isidore	39	♂	pro chef	journalier			
						4	4	Lidille	Armand	47	♂	chef	commerçant		
				5	5	9	Mignot	Auguste	72	♂	chef	culteur			
						10	Luttil	Louise	59	♀	ferme	♀			
						11	Mignot	Auguste	7	♂	petite fille				
						12	Proyer	Thérèse	68	♀	chef	journalier			
						6	6	13	Poucon	Marie	39	♀	ferme	♀	
								14	Luzignac	Em	41	♀	enfant	♀	
								15	Bouilliant	Alexandre	36	♂	chef	agriculteur	Forestier
								16	Hichet	Emma	35	♀	ferme	♀	
						17	Bouilliant	Louise	9	♀	enfant				
						18	Boyer	Jean	37	Homme	vallé	vallé & ferme			
				19	Leproy	Octave	30	Belge	♀	♀					
				7	7	20	Bobiat	Marie	47	France	domestique	domestique			
						21	Lecan	Jean	36	♂	vallé	vallé & pin			
						22	Possogony	Virginie	14	♀	♀	♀			
						23	Lesage	Auguste	49	♂	♀	Boyer			
						24	Herchem	Joséphine	29	♀	vallé	vallé			
						25	Guinard	Georges	25	♂	♀	♀			
						26	Puise	Simon	19	♂	♀	♀			
						27	Lavot	Blanche	13	♀	chef	cultivateur	Patron		
						8	8	28	Luce	Paul	21	♂	enfant	♀	
								29	Lavot	Louis	25	♂	vallé	vallé & ferme	
								30	Mathie	Henri	15	♂	♀	♀	

DESIGNATION		NUMEROS PAR QUARTIER, VILAGE, LADROU ou RUE			NOMS DE FAMILLE	PRENOMS	AGE	NATIONA- LITE	SITUATION PAR RAPPORT AU chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprises, ouvriers à domicile, inscrire patron. Pour les employés et ou- vriers, indiquer le nom du patron ou de l'entre- prise qui les emploie.				
		des maisons	des ménages	des individus											
des quar- tiers, villages ou ladrans	des rues dans les villages	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
Goussier	du	Brous	d'au	N	31	Lelong	Alexandre	31	fran.	chef	journalier				
					9	32	Fleurbaey	Mari	25	f	femme	"			
					9	33	Mignot	Séraphin	66	f	chef	"			
					10	34	Lelong	Martial	20	f	enfant	cultivateur			
					35	Lelong	Henri	37	f	f	journalier				
					36	Lebellier	Cyprien	40	f	chef	cultivateur	journalier			
					37	Loret	Emilie	37	f	femme	"				
					38	Lebellier	Gabrielle	11	f	enfant	"				
					10	11	39	Lebellier	Clair	6	f	f	"		
					40	Pature	Pierre	39	f	domestique	vallé				
					41	Dansone	Pierre	41	f	f	"				
					11	12	42	Duboué	Félicien	60	f	chef	"		
					43	Mignot	François	39	f	chef	rentier				
					12	13	44	Vann	Jules	24	f	journalier			
					45	Margens	Edouard	25	f	enfant	cultivateur	Mignot, Albin			
					46	Mauon	Alphonse	31	f	chef	"	journalier			
					47	Mogoché	Nathalie	25	f	femme	"				
					13	14	48	Mauon	Alphonse	17	f	enfant	f		
					49	Mauon	Mari	16	f	f	"				
					50	Courbeau	Pierre	31	f	ouvrier	cultivateur	Mauon			
51	Kouppi	Charles Albin	61	f	chef	charpentier	pat								
14	5	52	Waltet	François	64	f	journalier	"							
53	Kouppi	Léon	55	f	enfant	berger	Bouillon								
15	16	54	Leroy	Alphonse	60	f	chef	"							
55	Piscot	Benjamin	55	f	chef	généraliste									
16	17	56	Pison	Charlotte	60	f	femme	"							
17	18	57	Gerbe	Emile	37	f	chef	journalier							
58	Piscot	Séraphin	46	f	chef	ouvrier à son	Bouillon								
18	19	59	Lusson	Mari	43	f	journalier	"							
60	Piscot	Georges	11	f	enfant	ouvrier									

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	AGE	NATIONA- LITE	SITUATION PAR RAPPORT au chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, instructeur-patron. — Pour les employés et- ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entre- prise qui les emploie.
		PAR QUARTIER, VILLAGE, hameaux ou rue	des maisons	des ménages							
des CITÉS, VILLAGES ou hameaux.	DES RUES dans les villes	1	2	3	DE FAMILLE	7	8	9	10	11	12
				51	Piscot	Georgette	18	F.	enfant	"	
				52	Piscot	Camille	3	g.	g.	"	
				53	Bouillhary	Henri	63	g.	chef	rentier	
				54	Fournie	Balthazar	35	g.	ouvrier-tisseur	charbonnier	N ^o Cottard
				55	Vélu	Louise	30	g.	g.	domestique	Bouillhary
				56	Fournie	Yvonne	8	g.	enfant du domest.	"	
				57	Vandier	Paul	24	g.	chef	loueur	Bouillhary
				58	Rougeyeux	Mario	28	g.	femme	condamné	
				59	Levet	Louis F ^{ois}	64	g.	chef	rentier	
				60	Levet	Mario	55	g.	femme	g.	
				61	Herri	Yves Marie	41	g.	chef	charbonnier	g.
				62	Leschamps	Léonore	31	g.	femme	"	
				63	Herri	Albert	5	g.	enfant	"	
				64	Herri	Emilie	3	g.	g.	"	
				65	Comu	Joseph	43	g.	chef	charbonnier	g.
				66	Champertier	Thérèse	41	g.	femme	"	
				67	Comu	Lucienne	5	g.	enfant	"	
				68	Tion	Albano	34	g.	chef	charbonnier	g.
				69	Coffin	Prudence	29	g.	femme	"	
				70	Tion	Fernand	7	g.	enfant	"	
				71	Tion	Albert	9	g.	g.	"	
				72	Ropars	Joseph	39	g.	chef	charbonnier	g.
				73	Le Herri	Yvonne	31	g.	femme	"	
				74	Ropars	Joseph	7	g.	enfant	"	
				75	Ropars	Lucienne	4	g.	g.	"	
				76	Ropars	Marcel	1	g.	g.	"	
				77	Bondiau	Louis	46	g.	chef	marchand	patron
				78	Pohier	Marius	27	g.	femme	m ^o à vis	
				79	Bondiau	Camille	15	g.	enfant	exp. marchand	
				80	Bondiau	Odéon	16	g.	g.	"	

Section de Paris 9^e arr. 1881

DÉSIGNATION		NUMÉROS			NOMS	PRÉNOMS	AGE	NATIONA-	SITUATION	PROFESSION	
		PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU OU FOS									
des QUARTIERS, VILLAGES OU HAMEAUX.	DES RUES dans les VILLES	des Maisons.	des ménages.	des individus				ou chef de ménage			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
				91	Bondiaux	Clotilde	7	Fran.	enfant		
				92	Galliot	Jeanne	59	g.	mère		
				93	Charpantier	Hésire	41	g.	ouvrière en robes	manichés	Bouillan
	27	27		94	Pohier	Caroline	57	g.	chef	ouvrier	
		28	29	95	Sergent	Victorien	44	g.	chef	ouvrier	
				96	Commiolle	Clémence	51	g.	femme		
				97	Sergent	Zéphirin	43	g.	chef	cultivateur	patron
	29	30		98	Craffin	Anna	33	g.	femme		
				99	Sergent	Emilie	16	g.	enfant	ouvrière	
				100	Finguis	Alber	58	g.	chef	épaveur	patron
				101	Verdelis	Josephine	50	g.	femme	épaveur	
	30	31		102	Carguis	Alber	21	g.	enfant	charcutier	
				103	Carguis	Léon	17	g.	g.	g.	
				104	Vain	Augustine	26	g.	domestique	domestique	
				105	Soret	Louis	51	g.	chef	carpenter	
	31	32		106	Boudelle	Josephine	44	g.	femme		
				107	Delonde	Alexandre	50	g.	chef	cultivateur	patron
	32	33		108	Chiron	Alexandre	44	g.	femme		
				109	Voinson	Emile	45	g.	domestique	vacher	
				110	Michaux	Edmond	62	g.	1 ^{er} chef	lègre	Bouillan
				111	Blancot	Emilie	41	g.	femme		
				112	Michaux	Félicie	15	g.	enfant	journalier	
	33	34		113	Michaux	André	28	g.	g.		
				114	Michaux	Gabrielle	20	g.	g.		
				115	Michaux	Gaston	7	g.	g.		
				116	Michaux	Germaine	4	g.	g.		
				117	Michaux	Noire	1	g.	g.		
	34	35		118	Leschamps	Seraphine	72	g.	chef	maldonien	
		36		119	Pelleier	Louis	30	g.	chef	journalier	
	35			120	Carbamié	Antoinette	30	g.	femme		

Quartier du Vieux Bar

Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire patron.

Pour les employes, ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, HAMEAU ou RUE			NOMS	PRÉNOMS	AGE	NATIONA- LITÉ	SITUATION PLA RAPPORT ou chef de ménage	PROFESSION	
des quar- tiers, villages ou hameaux.	DES RUES dans les villes	des maisons.	des ménages.	des individus.	DE FAMILLE						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
				121	Pelletier	Adrien Marie	3	F	enfant		
				122	Bellay	Augustine	62	f	chef	cultivateur	P
		36	37	123	Grimy	Aristide	38	f	demandeur	v. alt.	
				124	Ligard	Lucien	28	f		ouvrier	
				125	Larché	Germain	39	f	chef	journalier	
		37	38	126	Poué	Josephine	75	f	veuve		
				127	Levestre	Lucien	54	f	chef	cultivateur	Pato
		38	39	128	Luce	Blaise	53	f	veuve		
				129	Loriot	Alexandre	39	f	chef	cultivateur	Pato
				130	Froment	Hortense	31	f	veuve		
		39	40	131	Loriot	André	9	f	enfant		
				132	Moussier	Kenn	21	f	ouvrier	v. alt. & femme	Loriot
				133	Chouveau	François	32	f	chef	cultivateur	F
		40	41	134	Coiffier	Alphonse	32	f	veuve		
				135	Chouveau	Alphonse	28	f	enfant	cultivateur	
				136	Loriot	Alexandre	53	f	chef	ouvrier	
		41	42	137	Bouilliet	Estherine	39	f	veuve		
				138	Picot	Helphéne	72	f	chef	veuve	
		42	43	139	Legrand	Anna	35	f	chef	journalier	
				140	Poullier	Angèle	35	f	veuve	cultivateur	
		43	44	141	Legrand	Marcell	8	f	enfant		
				142	Legrand	Marguerite	7	f			
		44	45	143	Kuthier	Louis	70	f	chef	veuve	
				144	Kaffen	Emile	39	f	chef	journalier	
		45	46	145	Fouquet	Honorine	35	f	veuve		
				146	Charrier	Félicie	25	f	chef	journalier	
				147	Orbin	Rose	49	f	veuve		
		46	47	148	Constrits	Facques	9	f	enfant		
				149	Constrits	Marie	6	f			
				150	Constrits	Marguerite	4	f			

Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire: patron.

Pour les employeurs, ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.

Loriot & Bellay

DÉSIGNATION		NUMÉROS PAR QUARTIER, VILLAGE, hamquet ou rue			NOMS	PRÉNOMS	ÂGE	NATIONA- LITÉ	SITUATION PAR RAPPORT ou chef de ménage	PROFESSION	
des QUAR- TIERS, VILLAGES ou BAREUIL.	DES RUES dans les VILLES	de maison.	de ménages.	des individus.	DE FAMILLE						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
				151	Antin	Rippolyph	56	F	Lean. ain	rentier	
				152	Leite	Louis	38	g	chef	industriel	
	47	48		153	Martin	Mari Schute	27	g	jeune		
				154	Leite	Maurice	9	g	enfant		
				155	Larnelle	Joséph. aîné	40	g	chef	ouvrier	Patron
				156	Sergent	Georgine	37	g	jeune	ind. à bras	
				157	Larnelle	Georges	16	g	enfant	apprenti	
	48	49		158	Larnelle	Marguerite	11	g	g		
				159	Larnelle	Lucie	6	g	g		
				160	Larnelle	Beulle	1	g	g		
				161	Ballin	Auguste	52	g	ouvrier	Lavoir	Larnelle
				162	Roussseau	Jules	37	g	g	g	g
				163	Nambis	Joséph	32	g	chef	journal.	Bonville
				164	L. Glorian	Théo	23	g	jeune		
	49	50		165	Nambis	Suzanne	9	g	enfant		
				166	Nambis	René	4	g	g		
				167	Nambis	Marguerite	2	g	g		
				168	Malley	Louise	50	g	chef	cultivateur	P
	50	51		169	Lainé	Estelle	18	g	jeune		
				170	Malley	Angelina	17	g	enfant		
				171	Charpentier	Auguste	25	g	chef	rentier	
	51	52		172	Larnelle	Josephine	32	g	jeune		
				173	Lusson	Jean-Louis	56	g	chef	contamine	
				174	Lochamps	Amélie	18	g	jeune		
				175	Lusson	Denise	22	g	enfant		
	52	53		176	Lusson	Mathie	18	g	g		
				177	Lusson	Georgette	16	g	g		
				178	Lusson	Blanche	10	g	g		
				179	Lusson	Maurice	9	g	petit fil		
	53	54		180	Bonville	Pascal	23	g	chef	rentier	

Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire: patron.

Pour les employes et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise où les emploie.

Bonté

g. Chabron

Chabron

DESIGNATION		NUMEROS			NOMS	PRENOMS	AGE	NATIONALITE	SITUATION	PROFESSION	PAR RAPPORT	PAR RAPPORT	PAR RAPPORT
		PAR QUARTIER, VILLAGES, hameaux ou rucs											
des GRANDES VILLES ou hameaux.	DES RUCES dans les villes	des maisons.	des menages.	des individus.	6	7	8	9	10	11	12	13	14
				111	Leullier	Edouard	50	F	chef	cultivateur			F
				112	Gerbe	Jules	45	F	ferme				
				113	Leullier	Edouard	15	F	enfant	cultivateur			
				114	Hermin	François	41	F	ouvrier	vale & ferm	Leullier		
				115	Hanmann	Esire	37	F	chef	journalier			
				116	Leullier	Jules	32	F	ferme				
				117	Legrain	Nippolythe	56	F	chef	journalier			
				118	Leblanc	Marie	34	F	ferme				
				119	Legrain	Paul	32	F	enfant				
				120	Legrain	Alphonse	29	F					
				121	Legrain	Charles	28	F	chef	journalier			
				122	Leullier	Marie	20	F	ferme				
				123	Legrain	Georges	1	F	enfant				
				124	Cognel	André	32	F	chef	cultivateur			F
				125	Hermin	Marie	37	F	ferme				
				126	Banilloth	Antoine	43	F	chef	cultivateur			F
				127	Chapron	Juliette	39	F	ferme				
				128	Arquin	Pierre	50	F	domestique	vale & ferm	Banilloth		
				129	Lecuyer	François	45	F					
				130	Mischols	Seraphin	33	F	chef	verrier			
				131	Mischols	Clairse	32	F	ferme				
				132	Gerbe	Jules Samuel	27	F	chef	verrier			
				133	Faulen	Ernest	69	F	ferme				
				134	Chautevier	Alphonse	37	F	chef	cultivateur			F
				135	Brennlay	Hubertine	29	F	ferme				
				136	Chautevier	Valentin	20	F	enfant				
				137	Chautevier	Alphonse	7	F					
				138	Chautevier	Yvonne	2	F					
				139	Hermin	Guillaume	44	F	domestique	vale & ferm	Arquin		
				140	Brennlay	Henri	38	F	chef	cultivateur			F

Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire patron.

Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron où de l'entreprise qui les emploie.

- 3 -
RÉCAPITULATION

A. TABLEAU RÉCAPITULATIF de la population inscrite sur la liste nominative et répartition de cette population en population agglomérée et population éparsse.

B. TABLEAU RÉCAPITULATIF des populations comptées à part en exécution de l'article 2 du décret du 20 janvier 1901

QUARTIERS, VILLAGES, HAMEAUX, SECTIONS OU NOMB.	NOMBRE				
	de	à	d'IN-	de	D'ÉTRAN-
	MÉTRONS. 2	MÉNAGES. 3	DIVICES. 4	FRANÇAIS. 5	GERM. 6
1° Quartiers, sections ou rues formant l'agglomération du chef-lieu.					
Boulevard au Blé	26	24	93	91	2
Boulevard en bas	16	16	41	41	
Rue de Steig	4	4	13	13	
Rue de Schomberg	8	8	21	21	
Total de la population agglomérée au chef-lieu.	54	52	172	170	2
2° Sections, villages, hameaux, fermes et habitations en dehors de l'agglomération du chef-lieu, formant la population dite éparsse.					
Hameau de Schomberg	11	12	42	42	
Total de la population éparsse.	11	12	42	42	..
Report de la population agglomérée au chef-lieu.	54	52	172	170	2
Total général de la population inscrite sur la liste nominative.	62	64	214	212	2

CATÉGORIES DE POPULATION	NOMBRE		
	D'IN-	de	D'É-
	DIVICES	FRANÇAIS	TRANGERS
Militaires et marins des armées de terre et de mer logés dans les casernes et quartiers.			
Détenus dans les :			
Maisons centrales de force et de correction			
Maisons d'éducation correctionnelle et colonies agricoles			
Maisons d'arrêt, de justice et de correction			
Individus recueillis dans les :			
Dépôts de mendicants			
Asiles d'aliénés			
Hospices			
Élèves internes des :			
Lycées et collèges communaux			
Écoles spéciales			
Séminaires			
Maisons d'éducation et écoles avec pensionnat			
Membres des communautés religieuses non cloîtrées, à l'exception de ceux qui sont détachés au service des hospices ou des écoles			
Ouvriers étrangers à la commune occupés aux chantiers temporaires de travaux publics			
Total de la population comptée à part			

C. RÉCAPITULATION GÉNÉRALE de la population de la commune.

Population agglomérée au chef-lieu (1 ^{re} section du cadre A ci-contre)	172
Population éparsse (2 ^e section du cadre A)	42
Total formant la population municipale (Total du cadre A)	214
Population comptée à part conformément à l'article 2 du décret du 20 janvier 1901 (Total du cadre B ci-dessus)	"
Total général de la population de la commune	214

A Schomberg, le 20 Août 1901.

Le Maire,



[Signature]

214
172
42